

PROVINCE DE QUEBEC  
DISTRICT DE KAMOURASKA  
M.R.C. DE RIVIERE-DU-LOUP  
MUNICIPALITE DE L'ISLE-VERTE

Lors DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE L'ISLE-VERTE tenue à 20h00 le LUNDI 6 MARS 2006 à la salle municipale et à laquelle étaient présent(e)s :

MADAME Julie Dubé ainsi que MESSIEURS Roland Vaillancourt, Christian Pettigrew, Valois Caron et Yves Côté tous membres de ce conseil, formant quorum, siégeant sous la présidence de MONSIEUR Serge Forest, MAIRE,

a été adoptée la résolution suivante :

**RÉSOLUTION: 06.03.8.6.1.**

Dossier éolien – Demande de moratoire

1. Considérant les diverses interrogations introduites lors d'une séance d'information publique, tenue le lundi, 27 février 2006, à l'École Moisson d'Arts de L'Isle-Verte et portant sur le projet éolien de l'entreprise Skypower;
2. Considérant que la municipalité de L'Isle-Verte est un territoire riche de par sa faune et sa flore exceptionnelles reconnues mondialement (site Ramsar);
3. Considérant que la municipalité de L'Isle-Verte est d'avis qu'un moratoire portant sur la production d'énergie éolienne, sur son territoire, devrait être imposé et ce, jusqu'à ce que le ministre de l'Environnement du Canada, de par le Service Canadien de la Faune, produise les études scientifiques appropriées sur le corridor migratoire traversant le territoire de la municipalité de L'Isle-Verte et ce, autant pour les oiseaux migrateurs dont l'oie blanche, l'outarde et autres espèces de l'avifaune, ainsi que pour tous sites de fréquentation de l'avifaune reliés ou non au corridor migratoire;
4. Considérant que des impacts majeurs de collision de l'avifaune avec des éoliennes sont appréhendés (éoliennes à être installées au cœur d'un corridor migratoire de l'avifaune);
5. En conséquence et en regard aux éléments, ci-haut, mentionnés, il est proposé par monsieur Valois Caron et adopté unanimement que la municipalité de L'Isle-Verte demande aux instances concernées de suspendre toute émission d'autorisation visant l'implantation d'éoliennes sur le territoire de la municipalité de L'Isle-Verte et ce, tant et aussi longtemps que des études scientifiques appropriées, réalisées par le Service Canadien de la Faune, n'auront pas dissipé nos inquiétudes face à la faune locale.

COPIE CONFORME  
*Guy Bérubé*

*Guy Bérubé*

GUY BÉRUBÉ, SEC.-TRÉS.  
Adopté à L'Isle-Verte, ce 6 mars 2006.

<C. M. H.